

ciens taux officiels de \$1.10 et de \$1.10½ pour les fonds américains; la livre sterling a été cotée à de nouveaux taux de \$3.07½ et de \$3.08¾, fondés sur le taux de New-York.

Le 30 septembre 1950, le ministre des Finances a annoncé que les taux fixes officiels du change étranger, maintenus en vigueur à différents niveaux depuis 1939, seraient annulés à compter du 2 octobre et que les taux du change seraient déterminés par l'offre et la demande, c'est-à-dire par les échanges effectués sur le marché dans le cadre du blocage monétaire. Par la suite, le dollar américain est tombé à un niveau variant entre \$1.04 et \$1.05 en fonds canadiens au début de décembre 1950. Après s'être affermi au cours du deuxième trimestre de 1951, il baisse entre \$1.01 et \$1.04 en décembre 1951.

Le 14 décembre 1951, les Règlements sur le contrôle des changes ont été révoqués par le gouverneur en conseil et de nouveaux règlements ont été adoptés exemptant toute personne et transaction des diverses déclarations et permis exigés par la loi sur le contrôle des changes, et mettant fin par conséquent au contrôle des changes au Canada. En 1952, le dollar américain a fléchi graduellement jusqu'à une valeur moyenne de \$0.96 en fonds canadiens en septembre et s'est ensuite redressé légèrement à une moyenne de \$0.97 en décembre.

En 1953, le cours du dollar américain s'est affermi au cours de la première moitié de l'année, atteignant en moyenne \$0.99 en devises canadiennes en juin, pour redescendre à une moyenne de \$0.97 en décembre.

26.—Avoir du Canada en or et en dollars américains, 31 décembre 1939-1953

(En millions de dollars américains)

Année	Compte du Fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total	Année	Compte du Fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total
	Or	Dollars américains	Dollars américains	Or et dollars américains		Or	Dollars américains	Dollars américains	Or et dollars américains
1939.....	218-0	54-8	33-4	404-2 ¹	1947....	286-6	171-8	43-3	501-7
1940.....	136-5	172-8	20-8	332-1 ¹	1948....	401-3	574-5	22-0	997-8
1941.....	135-9	28-2	23-5	187-6	1949....	486-4	594-1	36-6	1,117-1 ²
1942.....	154-9	88-0	75-6	318-5	1950....	580-0	1,144-9	16-6	1,741-5
1943.....	224-4	348-8	76-4	649-6	1951....	841-7	899-5	37-4	1,778-6
1944.....	293-9	506-2	102-1	902-2	1952....	885-0	961-8	13-4	1,800-2
1945.....	353-9	922-0	232-1	1,508-0	1953....	986-1	802-0	30-4	1,818-5
1946.....	536-0	686-3	22-6	1,244-9					

¹ Comprend des avoirs particuliers, à l'exclusion des comptes de roulement, au montant de 98 millions le 31 décembre 1939 et de 2 millions le 31 décembre 1940. ² Sans les \$18,200,000 empruntés aux États-Unis en août 1949 et affectés au rachat le 1^{er} février 1950 d'une émission garantie par le gouvernement fédéral et remboursable au gré du porteur en dollars américains.

PARTIE II.—FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie*

Un aperçu de l'évolution des compagnies de prêt et de fiducie au Canada, de 1844 à 1913, a paru dans l'*Annuaire* de 1934-1935, p. 1009. Depuis les modifications apportées par les lois de 1914 sur les compagnies de prêt et de fiducie (4-5 Geo. V, chap. 40 et 55), la statistique des compagnies à charte provinciale n'est plus recueillie. Toutefois, les compagnies provinciales ont fourni des données

* Revu sous la direction de K. R. MacGregor, surintendant des Assurances, Département des assurances, Ottawa.